

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La grandeur du caractère se mesure à sa modestie. Si l'on veut prétendre à se faire aider et aimer, il faut d'abord avoir compris et soutenu les autres, s'être oublié soi-même pour qu'on se souvienne de vous. L'ingénieur, si capable qu'il soit, s'isole moralement s'il ne sait effacer sa personnalité dans le cadre qui l'entoure.

Viennent ensuite une série de pages consacrées aux diverses fonctions dans le métier; nous glanons parmi beaucoup d'autres d'égal intérêt ces lignes :

La valeur du chef se mesure à celle de ses collaborateurs; ils sont entrés en fonctions ayant l'expérience nécessaire, mais elle augmentera avec les possibilités de perfectionnements qu'il saura leur donner.

...La rapidité des réactions devant une situation nouvelle vient de la perméabilité de l'âme qui s'en pénètre instantanément; ce facteur moral exerce une grande influence sur la manière de prendre une décision. Très prompte, sans être tempérée par un élément d'affabilité, elle pourrait être prise pour de la brusquerie.

...Il ne faut jamais violer une autre opinion en donnant un caractère impératif à la sienne, mais essayer de convaincre pour qu'une idée fautive soit abandonnée spontanément...

...Des jugements trop hâtifs sont facilement injustes, il faut savoir se mettre à la place des autres et, jusqu'à preuve évidente du contraire, admettre en principe que tout le personnel met de la bonne volonté à son travail, tout en restant convaincu qu'il pourra être encore plus efficace lorsque les efforts individuels auront été conjugués plus étroitement par une organisation clairvoyante. La bonne volonté portera de meilleurs fruits si on la soutient en lui montrant ce qu'il convient de faire pour faire mieux, qu'en perdant patience et en vitupérant. Ce n'est qu'en restant humain qu'il est possible d'entraîner d'autres hommes dans son sillage...

Dans les chapitres intitulés « L'inventeur » ou « L'invention », l'auteur montre quels sont les principes qui doivent être mis à la base de toute recherche et illustre sa manière de penser par le rappel d'exemples devenus célèbres. Puis, M. Turrettini s'attache plus spécialement à analyser la mécanique de précision, autant dans les moyens matériels qu'elle requiert pour arriver à chef que dans les qualités de caractère et de volonté qu'elle implique de la part de ceux qui s'y consacrent. Il s'agit, dans ce chapitre de textes où l'auteur se révèle à la fois un spécialiste et un psychologue éprouvé.

Dans le chapitre intitulé « Pourquoi travailler », les lignes qui suivent font foi des larges préoccupations de l'auteur qui, loin de limiter son exposé à l'activité de l'ingénieur à proprement parler, aborde également des questions d'un intérêt beaucoup plus général.

...Pour que le patrimoine de l'humanité aille en augmentant, il faut qu'elle soit une association d'hommes dont une partie travaille avec des cerveaux féconds et l'autre avec des mains habiles. Il n'y aura de paix sociale que si ces deux classes laborieuses se comprennent et s'entraident. L'esprit d'initiative vivifie seul l'industrie, l'économie dirigée n'étant qu'un palliatif ou un anesthésique en temps de crise. L'étatisme marxiste étendant ses bras tentaculaires pour noyer l'initiative privée dans la masse anonyme et la paralyser sous le poids d'une administration démesurée, tue le sentiment de la responsabilité individuelle et dissout les énergies...

Signalons enfin que la dernière partie du volume est consacrée à la discussion de quelques exemples pris dans l'industrie suisse des machines. On y trouve exposé le chemin parcouru pour passer de la donnée de divers problèmes à leur solution. C'est pour l'auteur l'occasion d'animer par la relation de faits authentiques et vécus les idées si clairement données dans son ouvrage.

* * *

Ce qui nous paraît remarquable, c'est la facilité, la clarté, presque la simplicité avec lesquelles sont données les « exigences du métier » aussi bien intellectuelles que morales. C'est en cela que réside le secret de la force qui se dégage de ces pages.

Qu'on nous permette, en fin de ce compte-rendu une remarque. Il s'agit ici avant tout du métier d'ingénieur mécanicien. Si beaucoup de traits de caractère sont et doivent être communs aux deux branches essentielles de la pro-

fession (génie civil et mécanique) il est toutefois nombre d'aspects de l'activité technique propres à l'ingénieur civil. Dans son évocation des temps passés, M. Turrettini fait une large place à ceux qui, la mécanique étant à ses débuts, bâtissaient des pyramides, des cathédrales, des aqueducs, etc.; il fait allusion aux voies de communication, au percement des tunnels, à la construction des routes. En venant aux aspects actuels du métier, il limite son exposé, et l'on ne saurait lui en faire grief, aux éléments qui touchent plus spécialement à l'industrie des machines. Peut-être se trouverait-il quelqu'un pour regretter qu'il ne soit pas fait mention dans cet ouvrage de l'évolution considérable qui, au cours de ces cinquante dernières années, est venue révolutionner l'art de bâtir, qu'elle se manifeste dans les constructions civiles, la technique des ponts, l'aménagement des chutes d'eau, la navigation intérieure. Mais la lecture attentive du volume dissipe rapidement ce regret. Si l'auteur a cherché dans son voisinage le plus proche ses exemples et s'il évoque souvent quelques-uns seulement des aspects du métier et des traits qui caractérisent le bon ingénieur, son volume contient tant de réflexions utiles à méditer pour tous que tout ingénieur digne de ce nom y trouvera d'utiles conseils et matière à de saines réflexions et cela quel que soit le genre de son activité technique.

A la question posée par l'auteur lui-même, à savoir s'il est parvenu à montrer les joies et les difficultés du métier, nous répondons sans aucune hésitation par l'affirmative; il a même fait davantage, il en a précisé les devoirs. L'on sent à chaque page le désir constant de réagir par tous les moyens contre ce qui, trop souvent, a réduit l'ingénieur au strict rôle d'excellent homme de métier alors qu'il se doit d'être en outre une personnalité capable de vues générales et d'initiatives, alliant aux qualités morales et intellectuelles la passion du travail et la foi dans le succès quelles que soient les difficultés.

D. BRD.

Association suisse de propriétaires de chaudières à vapeur. Rapport annuel 1942, Zurich, Plattenstrasse 77.

En plus des pages consacrées à l'exposé de l'activité de cet important groupement, ce rapport contient d'intéressantes et utiles données relatives à nos combustibles indigènes. Il est fait mention détaillée des caractéristiques de ces derniers, et le lecteur trouvera à cette brochure de précieuses indications sur la manière dont il convient de faire usage de nos bois, charbons, lignites et tourbes, dans les installations industrielles.

CARNET DES CONCOURS

Bâtiments d'administration à Berne.

Le Département fédéral de l'Intérieur (direction des constructions fédérales) ouvre deux concours pour l'étude de projets en vue de la construction :

- A) d'un bâtiment d'administration entre les rues Theodor Kocher-Inselsasse et la rue de la préfecture;
- B) d'un bâtiment d'administration entre la rue Monbijou et la Mühlemattstrasse.

I. Participation.

Sont autorisés à participer aux deux concours :

- a) tous les architectes résidant en Suisse depuis deux mois avant la date du concours;
- b) les collaborateurs qui remplissent les mêmes conditions;
- c) les architectes qui, ayant qualité d'employés et remplissant les mêmes conditions, fournissent une déclaration de consentement de l'employeur (voir chap. VI « Concur-

rents » des principes form. n° 101, du 18. 10 41 S. I. A. et F. A. S.).

Le concurrent joindra une enveloppe fermée contenant une pièce officielle attestant qu'il remplit les conditions de participation au concours.

II. Conditions générales.

Chaque concurrent reçoit gratuitement les documents intéressant les concours A et B. Mais il ne peut participer qu'au concours A ou B et ne remettra qu'un seul projet. Les documents non utilisés (A ou B) sont à retourner dans un délai de 30 jours après la date de mise au concours à la direction des constructions fédérales en indiquant le nom de l'expéditeur.

Berne, le 1^{er} septembre 1943.

Direction des constructions fédérales.

Concours d'idées pour l'établissement des plans d'un nouveau cimetière à Sierre.

Jugement du jury.

Le jury, composé de MM. Ch. Schmidt, architecte, Ch. Dubelbeiss, architecte, O. Schmid, architecte, R. Pellanda, géomètre et du curé J. Mayor, s'est réuni à la Maison communale de Sierre, le mardi 27 juillet 1943.

Après délibérations il décide d'accorder :

1^{er} prix, 800 fr., au projet « Est-Ouest », auteur M. G. Siegfried, architecte à Lausanne.

2^e prix, 700 fr., au projet « Campo-Santo », auteur MM. J. M. Bommer et G. Bréra, architectes à Genève.

3^e prix, 500 fr., au projet « Saint-Victor », auteur M. A. Perraudin, architecte à Sion.

Le jury propose en outre l'achat de six projets pour un prix variant de 250 fr. à 400 fr.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

541. *Chef monteur* ou *technicien-électricien*. Concession téléphonique A et concession pour installations radio-techniques, demandé pour installations électriques, vente, réparations, etc. Maison d'installations électriques de Suisse orientale.

543. Jeune *technicien électricien*. Pratique. Travail de construction et élaboration des commandes d'atelier. Fabrique de machines électriques de Suisse orientale.

545. Jeune *ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien*. Mécanique générale. Construction des installations de transport. Fabrique de machines de Suisse orientale.

547. *Constructeur*, *technicien* ou *dessinateur*. Construction de fours électriques.

549. *Technicien* ou *dessinateur mécanicien*. Pratique de la construction. Bureau technique de Zurich.

551. *Technicien mécanicien* ayant fait un apprentissage régulier de mécanicien, cherché en qualité de constructeur, section outillage. Importante entreprise de l'industrie mécanique. Nord-est de la Suisse.

553. Jeune *technicien mécanicien*. Correspondance technique en langue allemande et éventuellement aussi en langue française, assistant au bureau d'exploitation et de construction. Fabrique d'appareils électriques de Suisse romande.

557. *Technicien électricien*. Pratique professionnelle suffisante et pratique d'atelier. Langue maternelle, le français ; bonnes notions de la langue allemande. Délai d'inscription, le 22 septembre 1943. Ateliers de cheminés de fer.

559. Jeune *technicien mécanicien*, éventuellement *dessinateur mécanicien*. Bureau de construction. Domaines : constructions en tôle, articles métalliques, appareils, etc. Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros : 75, 89, 93, 247, 273, 309, 311, 345, 375, 429, 443, 451, 463, 491.

Section du bâtiment et du génie civil.

1180. Jeune *dessinateur en bâtiment*, éventuellement *technicien en bâtiment*. Travail de bureau. Engagement allant jusqu'à la fin de l'année. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1182. *Technicien géomètre* ou *dessinateur géomètre*, éventuellement géomètre diplômé. Vérifications cadastrales. Bureau d'ingénieur et de géomètre de Suisse orientale.

1188. Jeune *technicien en génie civil*. Levers de terrain, projets et direction de travaux de construction de routes, canalisations et en améliorations foncières, etc. De préférence candidat ayant des connaissances en béton armé et dans le bâtiment. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

1194. *Technicien en bâtiment*, capable, dessinateur de plans qualifié et possédant, si possible, quelques expériences de chantier. Surtout travail de bureau. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1200. Jeune *ingénieur constructeur*. Calculs et constructions en béton armé. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

1204. *Dessinateur en bâtiment* ayant fait un apprentissage régulier dans un bureau d'architecte. Entreprise des environs de Zurich.

1206. *Technicien en béton armé* capable et sûr. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

1208. *Architecte* ou *technicien en bâtiment* ayant des connaissances en urbanisme. Bureau d'architecte de Zurich.

1214. *Dessinateur en génie civil* ou *dessinateur géomètre*. Bureau d'ingénieur rural de Suisse orientale.

1216. *Architecte* ou *technicien en bâtiment*, habiles dessinateurs de plans ; travail de bureau. Bureau d'architecte de Zurich.

1218. Jeune *dessinateur en bâtiment*, éventuellement *technicien en bâtiment*, bon dessinateur pour plans et détails d'exécution. Bureau d'architecte des environs de Zurich.

1220. *Dessinateur*. Pratique de la charpente métallique. Suisse centrale.

1222. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Quelques années de pratique. Travail de bureau. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1224. Jeune *ingénieur civil* diplômé, de même *technicien en génie civil* ou *technicien géomètre*. Travail de bureau et sur le terrain (mensurations, construction de routes et de galeries, travaux du bâtiment, levés à la planchette).

Bureau militaire. Engagements civils.

1226. *Dessinateur en bâtiment*, dessinant rapidement et possédant de la pratique. Bureau d'architecte de Zurich.

1230. *Technicien en bâtiment* consciencieux et expérimenté, parfaitement au courant des travaux usuels, pour projets, élaboration des plans d'exécution, devis et direction des travaux. Habile dessinateur. Place stable et agréable pour postulant ayant les qualités requises. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1232. *Architecte* ou *technicien en bâtiment*. Bureau. Quelques années de pratique. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1236. Jeune *technicien en génie civil* ou *dessinateur en génie civil*. Adductions d'eau. Zurich.

1242. *Dessinateur en bâtiment*. Plans et détails d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse romande.

1244. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.

1246. Jeune *technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment* ayant quelque pratique en bâtiments industriels et transformations de bâtiments industriels. Bureau et chantier. Bureau d'architecte du canton de Zurich.

1250. Jeune *dessinateur en bâtiment*, éventuellement *technicien*, si possible candidat ayant des connaissances pratiques en abri de défense aérienne et constructions en bois. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1252. Jeune *technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.

1256 a. *Technicien en bâtiment*. Etablissement des devis. De même :

b. *Dessinateur en bâtiment*. Pratique. Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.

1260. Jeune *technicien en bâtiment*, éventuellement *dessinateur en bâtiment*. Plans pour maisons de commerce et d'habitation. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1262. Jeune *technicien en bâtiment*. Bon dessinateur, pour levés de bâtiments industriels, petites transformations de bâtiments, réparations, etc. Entreprise industrielle de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : 728, 764, 864, 876, 1046, 1050, 1062, 1068, 1076, 1090, 1092, 1102, 1108, 1110, 1130, 1142, 1156, 1160.